



# Le Réveil

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Rue Arsène-Leloup

NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs

# Syndicaliste

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement par des Camarades syndiqués)

TÉLÉPHONE 5.88

PARAISANT LE 10 DE CHAQUE MOIS



L'émancipation des Travailleurs sera l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes

## Les nouveaux C.S.R.

Le mal causé au mouvement syndical par les Comités syndicalistes révolutionnaires (C.S.R.) est présent à la mémoire des militants.

Pendant les années qui précédèrent la scission, ces groupements mirent tout en œuvre pour détruire la confiance des travailleurs dans les secrétaires et les militants des organisations confédérées.

Ils n'hésitèrent pas à employer les procédés les moins recommandables pour vider les syndicats afin de s'emparer plus facilement de leur direction.

Certes, dans ces C.S.R., il y avait des hommes de bonne foi.

On leur avait dit : il s'agit d'obliger la C.G.T. à montrer plus de combativité.

Les naïfs croyaient bien que c'était là le seul but poursuivi par ces groupements hétéroclites. Ils travaillèrent pour le parti communiste sans s'en apercevoir...

Leurs yeux s'ouvrirent quand Moscou donna l'ordre à ses créatures de jeter bas le masque.

A ce moment l'irréparable était consommé.

Cinq ans après, les politiciens bolchevistes ont l'ambition de recommencer une manœuvre qui n'a pas donné, en son temps, ce qu'ils en espéraient, la C.G.T. ayant résisté à tous les assauts.

Les groupements ayant pour mission de créer de nouvelles querelles au sein des organisations syndicales confédérées et pour consigne de faire revivre les luttes fratricides d'antan ne s'appellent plus C.S.R.

Ils se nomment : **Comités des Amis de l'Unité**, ou **Comités mixtes d'Unité syndicale**.

Le congrès national de la C.G.T. n'est plus très loin.

Comme la propagande en vue de la désagrégation des syndicats réguliers n'a pas donné grand chose jusqu'à présent, les personnages qui ont pour tâche de créer l'équivoque favorable aux desseins du parti communiste s'énervent. En voulant mettre les bouchées doubles, ils se trahissent.

Un congrès (?) tenu récemment à Lyon, sous les auspices d'un pseudo-comité mixte, a montré nettement la collusion des « Amis de l'Unité de Châtellerauld » avec les ennemis déclarés de la C.G.T. et de ses militants.

Ce congrès, à n'en point douter, va être suivi d'autres, à la fin desquels, comme par hasard,

Grandin ou ses lieutenants feront approuver l'attitude des organisations dissidentes, placées sous la tutelle de la S.F.I.C. et ridiculiser les décisions des congrès et des comités nationaux de la Confédération Générale du Travail à laquelle ils appartiennent pour les besoins d'une mauvaise cause.

Une question se pose tout naturellement : Est-ce que le mouvement syndical va se laisser « noyauter » par les nouveaux C.S.R. ou bien, instruit par les événements passés, va-t-il prendre résolument les précautions qui s'imposent contre des camouflés ?

Eugène MOREL.

\*\*\*\*\*

## Deux formes de Solidarité

Les Unitaires qui prétendent être les seuls à défendre et servir la cause des chômeurs, n'ont rien fait eux-mêmes pour atténuer la misère des sans-travail.

La solidarité qu'ils apportent aux chômeurs est toute verbale : des discours, de la salive, mets peu nourrissants.

Les confédérés, qui sont les traîtres que l'on sait, n'ont pas prononcé de discours, mais ils ont donné leur obole ; leur solidarité effective s'est traduite par des versements à la Caisse de Solidarité dont nous donnons le détail ci-dessous.

Union Locale Nantes, 500 francs ; Union Départementale, 500 francs ; Travailleurs Indret, 300 francs ; Tabacs, 200 francs ; Voiture, 50 francs ; Tramways employés, 350 francs ; Métallurgie Nantes, 959 fr. 15 ; Municipaux, 359 fr. 50 ; Electriciens, 100 francs ; Agents P. T. T., 200 francs ; Syndicats Confédérés Bâtiment, 200 francs ; Jeunesse Sportive Ouvrière du Croissant 63 fr. 15 ; Collecte Conférence Jouhaux, 488 fr. 25 ; Campement, 103 francs ; Pompes Funèbres, 40 francs ; Cuirs et Peaux, 170 francs ; Cheminots Nantes-P. O., 1.007 fr. 50 ; Cheminots Nantes-Etat, 578 francs ; Cheminots Nantes-Légé, 100 francs ; B. Syndiqué, 50 francs ; un Syndiqué, 5 francs ; Sculpteurs, 50 francs ; Dessinateurs, 100 francs ; Musiciens, 50 francs ; Employés Deux Sexes, 100 francs ; Employés P. T. T., 210 francs ; Instituteurs, 1.648 francs ; Concert du 13 Mars, 1.000 francs ; Charbonniers d'Usines, 100 francs.

Total : 9.581 fr. 55.

### Chômeurs, concluez !

Quels sont vos véritables défenseurs ?

LA COMMISSION EXÉCUTIVE.

## NOTRE MORALE

### RESPECT AUX RICHES !

« Seuls, les riches ont le droit de piller ».

Pour avoir écrit cette petite phrase, le poète allemand Becher vient dit-on, d'être arrêté.

A la bonne heure ! Et espérons que la leçon servira.

Pillards, les riches ?

Pillards, les gros industriels qui raréfient les produits afin d'élever les prix ?

Pillards, les spéculateurs, les mercantis, les trafiquants qui, sur la ruine commune, édifient leurs prospérités ?

Allons donc ! Tous ces gens-là, ce sont les hommes de travail et d'ordre qui font la force d'un pays.

Les pillards, ô poète Becher ! ce sont les pauvres, tous les gueux aux longues dents, aux mains avides, à l'âme trouble.

Ce sont les petits fonctionnaires, dont la cupidité épuise le budget.

Ce sont les employés, les ouvriers qui demandent froidement de quoi nourrir une famille.

Ce sont ces millions de travailleurs obscurs, révoltés, insatiables, qui, du fond de leur taudis, réclament insolemment le droit de vivre.

### LE REMÈDE

La Revue des Deux Mondes vient de découvrir le mal secret qui ronge la France et menace l'avenir de la race.

Ce mal, c'est l'oisiveté. Entendez bien : l'oisiveté du peuple.

Des lois ineptes ont prescrit le repos hebdomadaire, puis la journée de huit heures.

Conséquence, la santé publique est atteinte : « Car on sait bien que la meilleure garantie de santé, c'est le travail ».

Connaître la cause d'un mal, c'est en connaître le remède. Grâce à la Revue des Deux Mondes, nous voilà désormais à l'abri.

Cette vendeuse se sentait lasse après être demeurée huit heures debout à son rayon ? Qu'elle y demeure douze, et les forces lui reviendront.

Cet ouvrier trouvait l'usine surchauffée, assourdissante ? Qu'il y reste un peu plus tard, et sa santé s'affermira.

Ce gamin se plaignait de descendre dans la mine six jours par semaine ? Qu'il y redescende le dimanche et il nous en dira des nouvelles !

Craignez-vous, pourtant, que ces mesures elles-mêmes se révèlent insuffisantes ?

— Aux grands maux, les grands remèdes — on rétablira l'esclavage.

Albert BAYET.

## Il faut sauver Sacco et Vanzetti

Deux hommes, deux travailleurs, Sacco et Vanzetti, ont été condamnés à mort, il y a six ans, par les juges américains pour un crime dont ils sont innocents.

Voilà six ans qu'ils vivent dans l'angoissante perspective journalière d'être livrés à la monstrueuse chaise électrique.

Travailleurs, gens de cœur, vous ne pouvez permettre qu'un crime aussi abominable s'accomplisse.

En signant la protestation du Comité vous demanderez la revision du procès Sacco-Vanzetti ou leur grâce totale immédiate.

N. - B. — On peut se procurer des feuilles de protestation au Secrétariat de l'Union des Syndicats confédérés.

LA COMMISSION.

\*\*\*\*\*

## Les grèves aux temps antiques

Les grèves ont, en somme, toujours existé, chaque fois qu'un travailleur trouva son salaire insuffisant, chaque fois qu'il avait conscience d'être exploité, il avait recours à la grève.

On trouve dans les vieux papyrus égyptiens des documents des plus intéressants sur ces faits authentiques.

A l'heure actuelle, les travailleurs ne risquent pas leur vie — en général — quand ils se mettent en grève, ils usent d'un droit légalement reconnu dans tous les pays civilisés, mais autrefois, c'était une autre affaire.

En l'an 1500, avant J.-C., 50.000 travailleurs égyptiens se mirent en grève lors de la construction des pyramides (qui, entre parenthèses, coûtèrent bien des milliers de vies humaines), parce que ces travailleurs étaient mal nourris.

Des troupes mobilisées par le Pharaon tuèrent quelques milliers de travailleurs.

En 610 avant J.-C., en Chine, 30.000 ouvriers firent grève lors de la construction des écluses du fleuve Honagho, 1.700 ouvriers furent tués par décapitation et le reste des ouvriers fut obligés de travailler, bien que les salaires étaient nettement insuffisants.

En l'an 29 avant J.-C., des ouvriers, demandent une meilleure nourriture et un salaire suffisant, se mirent en grève, lors de la construction du palais d'Hérode.

Les grévistes furent tués jusqu'au dernier par la cavalerie.

A Rome, des grévistes, en 64 après J.-C., exécutant des travaux de maçonnerie, furent crucifiés par Néron.

En 1725, lorsque régnait le grand roi Pierre, les constructeurs de bateaux et de navires demandèrent une augmentation de salaires. 7 grévistes furent pendus, 27 envoyés en Sibérie, 95 enrôlés de force dans l'armée.

En Allemagne, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les peines les plus cruelles furent édictées contre les grévistes. Par exemple : un tailleur fut obligé, par la torture de la faim, à reprendre son travail.

En 1793, 300 tailleurs se mirent en grève pour obtenir des salaires suffisants. On les mit en

prison, les soumit au pain et à l'eau, on les affama lentement. Le chef des compagnons fut banni d'Allemagne.

Aussitôt, 3.000 travailleurs de la couture se mirent en grève pour protester contre ces procédés barbares et injustes, ce fut la première grève générale de la corporation.

Le Gouvernement prussien fit fusiller 72 grévistes. Les cadavres furent exposés dans la rue, afin d'effrayer les autres travailleurs.

Et l'histoire est pleine de ces faits de barbarie. Il faut constater que les capitalistes ont été obligés d'adoucir leurs méthodes, mais s'ils pouvaient...

(Der Deutsche Hubarbeiter)

\*\*\*\*\*

## Le Cartel Confédéré des Services Publics

Suivant l'exemple de leurs organisations centrales, les fonctionnaires et travailleurs des Services Publics de la Loire-Inférieure viennent de constituer une section départementale du Cartel Confédéré des Services Publics.

Dès sa fondation, la nouvelle organisation rassemble un nombre imposant de syndicats qui groupent près de 7.000 adhérents.

Ce sont : la section départementale de la Fédération des Fonctionnaires, et les syndicats suivants : Agents des P.T.T., Employés des P.T.T., Ouvriers des P.T.T., Ouvriers et Ouvrières des Tabacs, Cheminots P. O., Cheminots Etat, Travailleurs Municipaux, Artillerie, Campement, Electriciens, Ouvriers d'Indret.

Son programme est celui qui a été tracé à Paris le 24 avril et comprend notamment :

- 1°) La défense des Monopoles ;
- 2°) La défense du droit Syndical ;
- 3°) Le relèvement des Traitements et des Retraites.

Son premier acte a été le meeting du 8 mai contre la cession éventuelle du Monopole des Allumettes. Bien que venant immédiatement après le Congrès de Défense laïque du 26 avril et les réunions du 1<sup>er</sup> mai, ce meeting a été un succès et une démonstration de force.

Toutefois le Cartel ne sera qu'une formation provisoire jusqu'à l'adhésion effective et complète de la Fédération des Fonctionnaires à la C. G. T. Le Cartel, en effet, entend se constituer exclusivement au sein de l'Union Départementale et sous son égide : il ne groupera donc que des organisations régulièrement confédérées. Son bureau provisoire a été constitué de la façon suivante :

Secrétaire Général : Brétéchais (Fédération des Fonctionnaires) ;

Secrétaire Ajoint : Sourisseau (Tabacs) ;

Trésorier : Favreau (Eclairage) ;

Trésorier Adjoint : Bigot (Cheminots-Etat) ;

Archiviste : Hougron (Instituteurs).

\*\*\*\*\*

Lire et faire lire

## LE PEUPLE

Journal Quotidien du Syndicalisme

## A travers les Corporations

### Chez les Municipaux

Le Syndicat des Travailleurs Municipaux poursuit inlassablement sa campagne de propagande pour le recrutement en organisant des réunions de secteurs.

Disons de suite que les efforts des militants sont couronnés de succès. Chaque réunion amène de nouveaux adhérents, c'est ainsi que l'effectif a plus que doublé en l'espace de moins d'une année.

C'est un bon résultat ; l'élan est donné parmi les travailleurs municipaux, le bureau et les militants sont fermement résolus à poursuivre l'action, tant pour le recrutement que pour l'obtention de nouveaux avantages. Pour cela ils demandent aux camarades qui, jusqu'à ce jour, se sont tenus à l'écart de l'organisation syndicale, tout en bénéficiant des améliorations acquises grâce à elle, d'apporter leur adhésion et de lui donner ainsi l'autorité morale et la puissance nécessaires pour faire aboutir les légitimes revendications du personnel municipal.

### Dans les Cuirs et Peaux

Les travailleurs des Cuirs et Peaux sont particulièrement éprouvés par la crise de chômage. Depuis quelques mois, en plus des ouvrières et ouvriers congédiés, la plupart ne travaillent que 30 heures par semaine.

Cette situation déplorable n'a pas affaibli chez eux l'idée syndicaliste, ils ont pensé au contraire que la propagande devait être intensifiée.

A cet effet, une réunion eut lieu dernièrement à la Bourse du Travail, avec le concours du camarade Marius ROUX, Secrétaire Fédéral. Pendant plus d'une heure, Roux exposa le programme de la C.G.T. et traita les questions corporatives intéressant les ouvrières et ouvriers de l'industrie des Cuirs et Peaux.

Un ordre du jour approuvant les directives de la C.G.T. et de la Fédération fut unanimement voté.

Un de ces tristes individus qui a élevé la calomnie à la hauteur d'un principe, avait été convoqué à la réunion pour apporter devant les camarades la preuve de celles qu'il avait déversées sur le camarade secrétaire du syndicat, mais le calomniateur brilla par son absence, et pour cause. L'assemblée en fit justice en renouvelant sa confiance au secrétaire général.

Somme toute, bonne réunion qui portera ses fruits.

La Commission de Propagande.

## AUX CAMARADES DU BATIMENT

L'indemnité de vie chère qui était de 1 fr. 40 dans le Bâtiment a été portée à 1 fr. 50 à compter du 16 avril 1927.

LA COMMISSION.

## Contre le Noyautage

La Fédération des Ouvriers en Métaux et Similaires de France a adressé à ses syndicats une circulaire qui rappelle l'action néfaste des C. S. R. Cette circulaire qui est en même temps une mise en garde contre les manœuvres de la C. G. T. unitaire, de Moscou, sera lue avec intérêt par les camarades confédérés de toutes corporations.

N. D. L. R.

## AUX SYNDICATS FÉDÉRÉS

La campagne préparatoire à la scission fut, chacun doit s'en souvenir, entretenue à l'aide d'une active propagande dirigée par un groupement de superfétation ayant pour titre : « **Comité Syndicaliste Révolutionnaire** » qu'une abréviation conforme au procédé moderne de concision avait vulgarisé sous le nom de C. S. R.

Ce groupement irrégulier organisait régionalement des réunions des syndicats y adhérant où étaient pris les mots d'ordre à diffuser et les questions qui, pendant une période déterminée, devaient servir de cheval de bataille à l'opposition.

A chaque début de semaine, le groupement central des C. S. R., siège social 33, rue Grangeaux-Belles, qui avait ses permanents et ses délégués attirés, désignait ceux d'entre eux qui devaient se rendre dans les diverses régions, propager la calomnie contre les militants de la majorité et jeter le discrédit sur les actions entreprises en vertu des décisions des congrès et des organisations régulières.

**L'aboutissant de cette besogne de destruction fut la rupture de l'Unité Ouvrière.**

\* \* \*

Depuis ce douloureux événement, l'organisation syndicale née de la scission, la C. G. T. U., s'efforça par tous les moyens d'affaiblir l'organisation régulière, la vieille C. G. T.

Ayant eu l'habileté de prendre, elle C. G. T. dissidente, le nom d'Unitaire, elle espérait, grâce à ce subterfuge, capter la confiance des travailleurs et attirer à elle le gros des éléments syndicaux.

N'ayant pas réussi dans cette opération et voyant au contraire la C. G. T. reprendre force et regagner son prestige, la C. G. T. U. a décidé de mener à l'intérieur des Syndicats Confédérés la besogne de désorganisation que depuis 1922 elle menait au dehors.

Cette besogne consiste à introduire dans les syndicats des éléments qui, sous le prétexte d'unité, recommencent en liaison avec l'organisation dissidente, la besogne de noyautage qui a précédé la scission.

Sous l'instigation de ces éléments, nous voyons revivre sous des titres divers : **Comités mixtes** ou **Groupe des Amis de l'Unité**, les **groupements irréguliers**.

De même que les groupements dont ils procèdent, les nouveaux C. S. R. tiennent des conférences, telle celle réunissant à Lyon, le 24 avril, des membres de syndicats unitaires, confédérés et autonomes.

Dans ces conférences, un délégué de la C. G. T. U., toujours sous le prétexte d'unité, vient donner

des instructions pour le noyautage des syndicats qui ne veulent pas se plier au mot d'ordre de Moscou.

Comme conséquences de cette organisation de noyautage, déjà dans certains endroits, des délégués des nouveaux C. S. R., choisis de préférence parmi les confédérés, sont venus jeter le trouble dans les syndicats de la C. G. T.

Nous ne saurions trop mettre en garde les syndicats fédérés contre la nouvelle tactique de la C. G. T. dite unitaire.

Si les syndicats croient avoir des explications à demander sur telle ou telle question,

Si un doute peut naître dans l'esprit de leurs membres sur telle ou telle position prise par la Fédération ou la C. G. T., c'est à la Fédération ou à la C. G. T. qu'un délégué doit être demandé.

Ce ne saurait être par l'intermédiaire de délégués détenant leur mandat d'organismes irréguliers qu'il peut être porté un jugement sur des positions ou des attitudes déterminées par les décisions de Congrès ou de Comités nationaux.

La présente circulaire n'a d'autre objet que de mettre en garde les Syndicats Fédérés contre ces nouveaux procédés de noyautage et ces nouvelles tentatives de division.

Le Bureau Fédéral,

BLANCHARD, CHEVALIER, LABE.

\*\*\*\*\*

## Contre l'organisation de la vie chère

L'Union Locale des Syndicats Confédérés et le nouveau tarif douanier

Le Comité Général de l'Union Locale des Syndicats Confédérés de Nantes et de la Région, réuni le 17 mai 1927 ;

Après avoir examiné le nouveau tarif douanier soumis actuellement aux délibérations de la Chambre des Députés ;

Considérant que dans ce tarif les droits d'entrée des denrées de premières nécessité subissent des majorations considérables, notamment :

Blé .....	de 18 fr. 20 à 35 fr. par 100 k.
Porc .....	de 25 fr. 50 à 76 fr. par id.
Viandes fraîches de	59 fr. 20 à 140 fr. par id.
Haricots .....	de 3 fr. 90 à 17 fr. 50 par id.
etc. etc.	

Que ces majorations entraîneront sans tarder une hausse considérable du coût de la vie ;

Proteste avec indignation contre cette organisation systématique de la vie chère, dont les consommateurs en général, et les travailleurs en particulier, sont appelés à faire tous les frais.

Pour le Comité Général :

Le Secrétaire : R. ROCHET.

NOTA. — Par les quelques chiffres ci-dessus, les travailleurs pourront se rendre compte que si le Gouvernement se soucie peu de remédier au chômage, par contre il déploie une belle ardeur pour l'organisation de la vie chère qui aggravera encore la misère des sans-travail, espérons cependant que le Parlement ne se fera pas le complice de cette infamie.

## POUR SACCO ET VANZETTI

Le Comité Général de l'Union des Syndicats Confédérés de Nantes et de la Région réuni le 17 Mai 1927, à la Bourse du Travail de Nantes ;

Considérant que la peine de mort prononcée. il y a **six ans**, par les juges américains contre les citoyens Sacco et Vanzetti, pour un crime dont ils sont innocents ; crime d'ailleurs reconnu par son auteur lui-même ;

Douloureusement ému par le supplice moral enduré par les deux condamnés qui depuis **six années** vivent dans les trances journalières bien justifiées, par le spectre de la mort qui les guette ;

Se référant aux principes de liberté et d'humanité qui animent le peuple américain et dont se réclame le Gouvernement ;

Demande à Monsieur le Président de la République des Etats-Unis d'Amérique de vouloir bien faire procéder à la revision du procès Sacco-Vanzetti ou de leur accorder la grâce totale.

## Fonctionnaires et Communistes

Encore un espoir qui s'envole

Les dirigeants de l'organisation fantôme qui s'intitule " 15<sup>e</sup> Union Régionale des Syndicats Unitaires " ne sont pas contents avec les fonctionnaires. Ils le leur ont bien fait voir lors du meeting du 8 mai contre la cession du Monopole des Allumettes. A la sortie un émissaire distribuait à tous les assistants un petit papier où il était dit notamment : " vous devez vous élever contre vos chefs qui vous invitent à des **meetings en vase clos** ".

On ne peut exhaler plus clairement son dépit. C'est qu'en effet nos moscoutaires avaient fondé les plus grands espoirs sur le mouvement des fonctionnaires dont l'organisation, en restant autonome, se prêtait admirablement à toutes leurs manœuvres.

Il n'y a pas encore bien longtemps qu'à Nantes, tous les meetings de fonctionnaires étaient envahis par la meute des aboyeurs bolchevistes dont les chefs trônaient et péroraient à la tribune.

Ces meetings ressemblaient à tout sauf à des réunions de fonctionnaires et l'observateur superficiel pouvait croire que les travailleurs des Services Publics étaient à la remorque de Moscou.

Mais les meilleures plaisanteries ont une fin. Les fonctionnaires n'ont pas tardé à comprendre que l'autonomie dans laquelle ils se complaisaient n'était qu'un masque destiné à cacher les pires manœuvres et ils ont décidé de se classer dans le mouvement social.

A une forte majorité ils ont décidé d'adhérer à la C. G. T. et, chose curieuse, **personne** à leur Congrès, **n'a proposé l'adhésion à la C.G.T.U.**

D'ici quelques mois, l'affiliation à la C. G. T. sera complète et définitive.

En attendant, les Fonctionnaires participent au Cartel Confédéré des Services Publics et ils ont décidé que leurs meetings cesseraient désormais d'être des champs de manœuvre pour politiciens communistes et qu'ils ne seraient ouverts qu'aux fonctionnaires et travailleurs confédérés des services publics.

Les dirigeants unitaires peuvent donc en faire leur deuil. Ce n'est pas avec les fonctionnaires qu'ils regonfleront leur 15<sup>e</sup> région unitaire qui, pourtant, en aurait si grand besoin.

DIXIT.

## Après le Congrès de Défense Laïque

Les Syndicats Confédérés ont magnifiquement répondu à l'appel que nous leur avons adressé pour le Congrès de Défense laïque.

Par les délégations nombreuses qu'ils y ont envoyées, ils ont puissamment contribué au succès de cette grande démonstration.

Nous nous excusons près des Syndicats auxquels nous n'avons pu procurer des cartes en aussi grand nombre qu'ils l'auraient désiré. Mais le nombre des places était limité et nos camarades ont compris, nous en sommes persuadés, qu'il eût été désastreux de laisser dehors des congressistes venus des campagnes où la lutte scolaire est si ardente.

Ceux-là avaient particulièrement besoin de trouver au sein de la nombreuse assistance et dans les discours des orateurs le réconfort dont ils ont besoin.

Au nom du Syndicat des Instituteurs nous remercions chaleureusement les Syndicats qui ont répondu à notre appel.

Nous sommes convaincus que la journée du 24 avril aura puissamment contribué à resserrer les liens qui unissaient déjà les instituteurs aux travailleurs groupés dans la C. G. T.

Pour le Syndicat des Instituteurs,  
Le Secrétaire : A. RAUSCH.

## NOS FÊTES

La Fête de Clôture des Cours Professionnels de la Bourse du Travail, donnée dimanche dernier dans la salle des fêtes, a obtenu un succès sans précédent.

Dès 14 heures de nombreux militants syndicalistes arrivent accompagnés de leurs familles, puis les professeurs.

Parmi les personnalités officielles qui avaient tenu à répondre à l'invitation de la Commission et marquer ainsi l'intérêt qu'elles portent aux Cours de la Bourse du Travail, notons : M. Joubert des Houches, Chef de Cabinet du Préfet de la Loire-Inférieure représentant M. le Préfet ; M. Dalidon, adjoint au Maire, représentait ce dernier retenu par des engagements antérieurs ; M. Bossard, Directeur des Cours de l'Union Compagnonnique ; M. Perrin, Directeur des Cours des Chauffeurs-Mécaniciens et ses collaborateurs ; MM. Fleury et Dinot, Inspecteurs du Travail ; M. le Docteur Leduc, M. Cassin Eugène, membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement technique.

M. Merlant, Inspecteur Régional de l'Enseignement Technique ; MM. Boya et Le Guilloux, Inspecteurs Départementaux ; M. Perrin, Directeur de l'Ecole Pratique de Garçons ; M. Launay, retenus par des engagements antérieurs s'étaient excusés.

En l'absence du camarade Ouvrard, Directeur des Cours, alité, les invités sont reçus par les camarades Rochet, Secrétaire de la Bourse du Travail ; Péneau, Secrétaire de l'U. D. ; Maillard, Champion.

Le Concert fut des mieux réussi, aussi l'auditoire ne ménagea-t-il pas ses applaudissements à MM. Panhéleux, Doucin, Cussonneau, Lemé, M<sup>lle</sup> Bayer, du T. J. T.

Les exercices des Charlettis, acrobates de force, furent très goûtés du public.

M<sup>me</sup> Bellanger, MM. Gerriot, Messenger et Gursy interprétèrent en artistes consommés : *Le cœur a ses raisons*.

*Bénois de Bayeux*, Comédie en un acte, fut enlevée avec verve par M<sup>me</sup> et M. Bellanger.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Grégoire, contribua pour une large part au succès de cette matinée de famille.

Au cours de la première partie du concert, Rochet présenta les excuses du camarade Ouvrard, malade. En termes heureux il remercia les personnalités qui avaient bien voulu répondre à l'invitation de la Commission des Cours.

### VIN D'HONNEUR

A l'issue de la première partie, un vin d'honneur réunissait invités et professeurs.

Rochet en regrettant que la maladie tienne éloigné Ouvrard, adressa un souvenir ému à la mémoire de Joseph Blanchard qui fut un des promoteurs des Cours de la Bourse du Travail. En quelques mots il dit l'effort accompli pour donner toujours plus d'extension aux Cours, exprima le désir de voir les représentants des pouvoirs publics continuer aux Cours de la Bourse du Travail l'appui moral et pécuniaire indispensable à leur développement.

M. le Docteur Leduc dit combien il avait été touché par l'évocation à la mémoire de Blanchard, il rappela ses bonnes relations et dit qu'il resterait toujours un ami des Cours Professionnels.

M. Joubert des Houches assura la Commission des Cours de toute la sollicitude du Préfet de la Loire-Inférieure pour l'enseignement donné aux Cours de la Bourse du Travail et dont il avait apprécié les résultats et qu'en toutes circonstances son appui ne ferait pas défaut.

X...



Le Gérant : R. ROCHET.

IMP. OUVRIÈRE, 26 BIS, RUE SCRIBE, NANTES

# TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS

**Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.**

**En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.**

**Adhérez à l'Union des Coopérateurs**

## ASSURANCE OUVRIÈRE

Contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925

Capitaux assurés . . . . .	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir . . . . .	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses . . . . .	330.000 Francs
Sociétaires . . . . .	39.000.

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire au Camarade PÉNEAU, à la Bourse du Travail, à Nantes  
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres

## IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS